

REPUBLIQUE FRANCAISE

**MAIRIE DE LACROST**

**DÉLIBÉRATIONS PRISES ET COMPTES-RENDUS DIVERS LORS DE LA SÉANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

Du 12 février 2024 à la salle du conseil.

**Date de la convocation : 07 février 2024**

Sous la présidence de Gérard THIELLAND, Maire  
Secrétaire de séance : Jérôme HENRY

Excusés : Nelly VAILLANT, Ludovic KIELBASA

Le conseil :

**APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2023 :**

- **APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil du 11 décembre 2023.

**DEMANDE DE SUBVENTIONS DETR 2024 : - ADOPTE** l'opération de changement des menuiseries de la porte de secours de l'école, de la porte de l'ancienne mairie et le remplacement de la porte de garage et des fenêtres des pompiers pour transformation en école de musique.

**ARRÊTE** les modalités de financement, **coût du projet : 23 370.01 € HT.**

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel, **subvention DETR : 7011 € et auto financement : 16 359.01 €.**

**S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

**AUTORISE** le maire à accomplir toutes les formalités et à signer tout document relatif à cette opération.

**DÉLIBÉRATION AUTORISATION DE LANCEMENT DE L'OPÉRATION DE TRAVAUX DE RÉFECTION DU RÉSEAU ASSAINISSEMENT : -VALIDE** le programme relatif à l'opération de travaux de réfection de réseaux d'assainissement ;

**APPROUVE** le lancement de l'opération de travaux de réfection de réseaux d'assainissement, pour un coût prévisionnel de l'opération s'élevant à **1 187 073,08€ HT** soit **1 424 487,70€ TTC** et selon les modalités de financement définies dans le document joint à la présente ;

**SOLLICITE**, à ce titre, les subventions suivantes :

- L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse,
- Le Département de Saône-et-Loire,
- Toute autre aide susceptible de participer au financement de ce projet.

**AUTO-LAVEUSE POUR LA SALLE DES FÊTES : - VALIDE** le devis de l'achat d'une auto laveuse pour la salle des fêtes.

**MANDAT AU CDG71 POUR MISE EN CONCURRENCE RISQUE PRÉVOYANCE ET SANTÉ : - DONNE mandat au Centre de Gestion de Saône-et-Loire**, pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau départemental en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale.

- **DONNE mandat au Centre de Gestion de Saône-et-Loire** pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion d'une convention de participation pour la couverture du risque **Prévoyance et santé.**

- **AUTORISE le Maire** à signer tous les documents s'y rapportant.

**FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT DU CONSEIL GÉNÉRAL : - REFUSE** à l'unanimité d'adhérer au fonds de solidarité logement

**LOGICIEL CIMETIÈRE : - VALIDE** à l'unanimité l'installation d'un logiciel cimetière

- **AUTORISE** le maire à signer tous les documents s'y rapportant.

**AUTORISATION DE MENER DES ÉTUDES NÉCESSAIRES PAR TOTAL ÉNERGIE POUR UN ÉVENTUEL PARC ÉOLIEN : - AUTORISE** Total Energie à mener les études de faisabilité technique et environnementale du projet éolien sur la commune.

**INSEE POPULATION LÉGALE : - ENTEND** le rapport de L'INSEE sur le recensement de la population qui s'élève à 709 habitants.

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION SIERL DU 05 FÉVRIER 2004 : - ENTEND** le compte-rendu de la réunion du SIERL du 05 février 2024.

Vu par nous, Maire de la commune de Lacrost pour être affiché le 13 février 2024 à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

A LACROST, le 13 février 2024  
Le Maire,

